Adieu!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 18

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé : M. Joseph Jungo, à Saint-Aubin, instituteur à Villarsiviriaux. — Mlle Marie Savio, à Romont, institutrice à l'école des filles de Massonnens. — M. Joseph Page, à Neyruz, instituteur à l'école de Magnedens. — M. Maurice Déferrard, à La Rougève, instituteur à l'école des garçons de Porsel. — M. Oscar Thierrin, de Cheiry, instituteur à l'école de Montbrelloz.

Adieu !

Adieu les frissons, les caresses
Du zéphir pénétrant et doux ;
Des jours gais, adieu les ivresses :
Novembre arrive au rendez-vous....

Dans son cortège de nuits sombres,
De frimas, de brouillards confus,
Si bien que l'on dirait les ombres
Tristes de ceux qui ne sont plus !...

Adieu les chansons dans la haie,
Les gazouillis dans la forêt ;
Tout ému l'oiselet s'effraie,
Il n'a plus de voix le pauvret !

Adieu petit ruisseau qui rêve,
Flânant sous les buissons fleuris ;
Bientôt la glace sur ta grève
Longtemps étouffera tes ris !

Adieu les refrains au village,
Le soir, sous le ciel azuré,
Quand dans l'air attiédi surnage
Des foins l'arôme évaporé...

Adieu gentils pasteurs ! La plaine
N'entendra plus vos cris joyeux ;
Le vieux et paternel domaine
Dormira sous le ciel brumeux !

Toupins et vibrantes clochettes,
Vous taisez vos bruyants concerts,
Vous reposez, froides, muettes
Aux âpres givres des hivers !

Tout s'est enfui ! Le pâle automne
Bientôt jettera ses adieux
A la nature qui frissonne
Dans l'attente des vents neigeux !

Ici-bas, ainsi tout s'envole
Illusions, rêves dorés ;
La vertu seule nous console
Contre tous les maux conjurés !

Le matin sourit au jeune âge,
L'horizon lui paraît si beau ;
Il y court, souriant, volage
Tout en approchant du tombeau !

Alors le voile se déchire
Devant le rêve évanoui ;
L'hiver des ans prend son empire
Tout s'est éteint, tout est fini !

Tout s'est éteint, hors l'Espérance
Qui luit dans le cœur du chrétien ;
Seule elle adoucit la souffrance
Quand le monde, hélas ! ne peut rien !

J. M.

Les Glânes, le 31 octobre 1905.

AVIS

Par décision de la Commission des Etudes, les candidats aux examens de capacité pour le brevet primaire, en 1906, doivent préparer l'explication littéraire du texte suivant :

BOURDALOUE. — *Sermons*, extraits et analyses, par Porcher (collection Coutant), chez Delagrave, Paris.

Le second auteur sera désigné plus tard.

Entre amis :

— Je remarque avec plaisir, mon vieux, que depuis que tu es marié il ne te manque jamais un bouton.

— Çà, c'est vrai, ma femme est une perle ; dès le lendemain de notre mariage, elle m'a appris à les coudre moi-même.